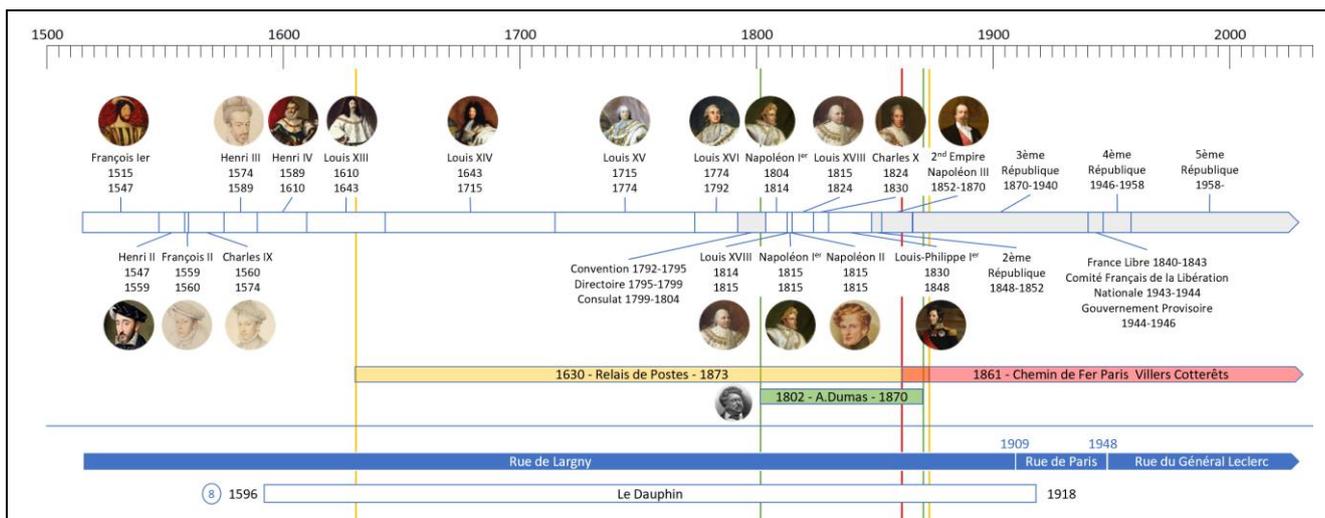
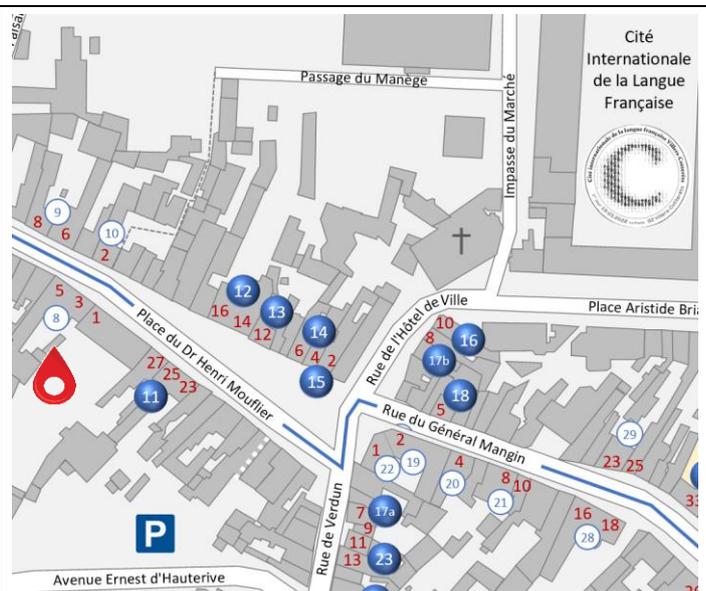


Alexandre  
DumasDuc  
d'OrléansRéférences  
Culinaires**Adresse actuelle**

1, 3, 5 Rue du Général Leclerc

**Usage actuel**

Agence Immobilière Century 21

**Localisation historique***Sise vis-à-vis l'hostellerie du Sauvage...*Du vivant d'**Alexandre Dumas**Du temps des **Relais de Postes**Du temps du **chemin de fer**  
Paris – Villers Cotterêts**De Henri IV à la 3<sup>ème</sup> République :**

- l'Hôtelierie a appartenu aux familles Gervais, Lalitte, Bouché, Létaneaux-Richoux, Darsonville, Comte Pelet de la Lozère.

- En 1906 : appartient à Maurice Salanson, avoué à Versailles et conseiller municipal à Villers-Cotterêts.

*Ce n'est qu'en 1606, lors du baptême de Louis XIII, que Jacques Gervais obtint le privilège de suspendre au-dessus de sa porte une enseigne de boys représentant un dauphin taillé et peinct d'or, qui est la figure d'armoyries des fils aynés de nos bien-aimés roys ».*

... Dans les premiers mois de 1781, Nicolas-Louis Lalitte et Genevieve Meunier, maîtres de l'hôtellerie du Dauphin, sont avisés de l'intention qu'a S. A. S. Monseigneur le [duc d'Orléans](#) de

1° faire conduire de l'eau dans son enclos de la rue des Buttes en passant sous les bâtiments et dans le sol de l'hôtellerie du Dauphin et

2° d'avoir un passage par la grand'porte et dans les deux cours de cette hôtellerie pour introduire ses chevaux dans l'enclos en question même pour porter les foin, pailles et fourrages qui leur seront nécessaires.

Comme il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher, les sieur et dame Lalitte ne protestent pas, mais ils supplient très respectueusement S. A. S. de leur accorder à perpétuité le droit de placer un bacq dans le sol de la plus grande des cours de ladite hôtellerie pour y recevoir l'eau nécessaire, soit pour abreuver les chevaux, soit pour tous autres usages. Son Altesse ayant accordé ce droit, un conduit partant du réservoir d'eau (près de l'abreuvoir) traversa le passage du manège, la rue de Largny, la porte cochère de l'hôtellerie et les cours et vint aboutir à l'Enclos de Monseigneur. A 34 pieds (soit à 11 mètres) de la rue un regard fut établi – qui existe peut-être encore et sur lequel l'hôtelier Lalitte put greffer un conduit qui alimenta son « bacq », lequel ne devait pas contenir « plus d'un muid d'eau ou 280 pintes de Paris.



1, 3, 5 Rue du Général Leclerc

(1) Ernest ROCH, Clerc de Notaire et secrétaire de la Société Historique Régionale de Villers-Cotterêts, donne lecture le 11 février 1906, d'un mémoire dont il est l'auteur : les Hôtelleries Cotteréziennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, sur la base duquel nous avons conçu ce document.